

Auch - Coup de pouce aux créateurs

" Lance-toi et crée ton truc ": un soutien dynamique de l'enseigne Carrefour



Auch - Coup de pouce aux créateurs

Carrefour offre à travers un concours " Lance-toi et Créé ton truc" une opportunité aux jeunes entrepreneurs pour présenter leur projet. La troisième édition de cette campagne peut être considérée comme un véritable tremplin pour mener à bien un projet. Assorti d'aides financières conséquentes de 5.000 à 20.000 € dans un contexte économique compliqué où il est de plus en plus difficile de trouver des aides au démarrage voici une initiative à ne pas ignorer. L' hyper Carrefour d'Auch participe à l'opération

Carrefour AUCH épaulé ses candidats

Carrefour lance « Lance-toi et crée ton truc », un concours réservé aux 18-25 ans porteurs d'un projet d'entreprise. Durant 3 mois, le jury des hypermarchés Carrefour et internautes départageront les initiatives proposées dans toute la France, avec à la clé pour les lauréats, un accompagnement de l'enseigne et des dotations pouvant aller jusqu'à 20 000 €.

« Chaque projet est parrainé par un hypermarché. Nous sommes là dès le départ pour aider les porteurs de projet à se présenter et à gagner des votes sur Internet. C'est un vrai plaisir pour les collaborateurs du magasin de soutenir les jeunes de la région qui ont des idées et de la volonté », précise Pascal Daligault, directeur de Carrefour Auch.

Contribuer à développer la qualité alimentaire pour tous

Cette année, c'est à travers deux thématiques - le mieux vivre et le mieux manger – que les candidats se lancent dans l'aventure entrepreneuriale et portent des projets relatifs, par exemple, aux traditions culinaires, aux activités bio ou encore à une production alimentaire respectueuse de l'environnement. Carrefour entend perpétuer cette opération qui en 2016 avait permis à 20 candidats de concrétiser leur initiative, sur un total de 222 projets soumis aux votes de 42 000 internautes. Pour Carrefour, cet appel à projets illustre une nouvelle fois son engagement auprès des jeunes porteurs d'idées, d'initiatives et en faveur de l'alimentation de demain.

Les étapes du concours

Jusqu'au 17 avril, les participants déposent une vidéo de présentation de 3 minutes sur le site www.carrefour.fr. Chaque initiative était parrainée en local par un hypermarché Carrefour - Entre le 18 avril au 2 mai, un jury par magasin élit un projet dans chaque catégorie pour le concours national. Du 9 au 29 mai, les candidats sélectionnés invitent le grand public à voter sur le web pour leur projet. Parallèlement, en magasin, des animations sont mises en place pour promouvoir leurs candidats. A l'issue de cette étape, 20 candidats accèdent à la grande finale. **Le 29 juin**, les 20 finalistes, issus de l'ensemble du territoire, défendent leur projet devant un jury présidé par Alain Rabec, Directeur exécutif des Hypermarchés Carrefour en France et d'autres personnalités du monde de l'entreprise. A l'issue de cette finale, tous les finalistes remporteront une dotation allant de 5 000€ à 20 000€ pour leur permettre de le mettre en œuvre.